



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II

À LA «CENTRALE CHRÉTIENNE DE TRAVAILLEURS DU BOIS

ET DU BÂTIMENT » Vendredi 2 mai 1986 Monsieur le Président,

Chers amis, Je remercie vivement votre Président de la présentation qu'il vient de faire de l'idéal qui inspire votre Centrale chrétienne de travailleurs du bois et du bâtiment, et de plusieurs de ses initiatives. Sensible à la confiance que vous manifestez envers le successeur de Pierre, je suis heureux de vous recevoir au lendemain de la fête de saint Joseph travailleur, que nous avons prié pour tous les travailleurs d'aujourd'hui, pour leur solidarité, pour la dignité de leur vie, sur le plan humain et chrétien. Au siècle dernier, les travailleurs belges, qui, comme tant de leurs frères en Europe, ressentaient vivement le besoin d'obtenir la justice sociale pour eux et pour leurs familles, ont trouvé un appui considérable dans l'encyclique de Léon XIII. C'est en effet dans les quelques années qui ont suivi l'encyclique que sont nés les deux syndicats belges représentant les travailleurs du bois et ceux de la construction, qui se sont fondus trente ans après dans votre Centrale chrétienne. Vous savez que les Papes successifs n'ont cessé d'encourager votre action de syndicalistes, en souhaitant qu'elle garde son originalité chrétienne. Et c'est bien ce que vous avez su réaliser en Belgique. Dans cette perspective chrétienne, votre engagement syndical, en effet, ne perd rien de sa vigueur, il se veut attentif à tous les droits et devoirs des travailleurs, à tout ce qui favorise de meilleures conditions de vie pour eux et pour leurs familles, non seulement les moyens matériels de vivre, mais les conditions de travail, l'intéressement au travail, la participation. En un mot la dignité du travail dont je parlais dans l'encyclique *Laborem Exercens* (n. 20). Pour ce qui est de la défense des droits, il s'agit bien d'une certaine lutte, mais d'une "lutte noble et raisonnée en vue de la justice et de la solidarité sociale" comme dit la récente Instruction sur la liberté chrétienne et la libération (n. 77). Il ne s'agit pas d'en faire une lutte de classes, une lutte contre d'autres, car la haine de classe n'est pas compatible avec les sentiments chrétiens. "Le chrétien préférera toujours la voie du dialogue et de la concertation". Par ailleurs, il est plus réaliste de promouvoir une communauté de travail où chaque partenaire est reconnu avec sa responsabilité et où l'on prend conscience de la convergence des intérêts des uns et des autres. Il y a une solidarité entre tous les travailleurs du bois et du bâtiment, non seulement entre les travailleurs, mais entre tous ceux qui prennent part à la marche des entreprises. N'est-ce pas ensemble qu'il leur faut par exemple faire face au problème dramatique du chômage? Ce que je tiens aussi à souligner dans votre action, c'est votre souci de préparer la formation des travailleurs. Vous le faites non seulement en Belgique, mais vous manifestez votre solidarité avec les travailleurs d'autres pays en soutenant leurs centres de formation. Oui, votre originalité de Centrale chrétienne est bien de chercher ensemble des améliorations sociales en vous appuyant sur les valeurs chrétiennes du travail, de la solidarité, de la justice, en référence à la dignité que chaque travailleur a dans le plan de Dieu. Je sais que la Centrale chrétienne des travailleurs du bois et du bâtiment compte quelque deux cent mille membres. C'est à eux tous que je veux dire mes encouragements par votre délégation qui les représente aujourd'hui auprès du Pape. Et sur eux, comme sur chacun de vous, sur vos familles, j'implore la Bénédiction

de Dieu qui éclaire et soutient ceux qui cherchent à vivre selon son esprit. Et de tout cœur je vous bénis. © Copyright
1986 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana